



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Amiens, le 27 Août 2014

académie  
Amiens

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames, Messieurs, les secrétaires départementaux,

Par courrier commun daté du 8 juillet 2014, vous me faites part du souhait de votre organisation de voir ouvrir au recrutement la liste complémentaire du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) rénové, session 2014.

**Rectorat**

Secrétariat Général  
GC/EE

Dossier suivi par  
Gregory CHEVILLON  
Secrétaire Général de l'Académie

Tél. :  
03 22 82 39.48  
Fax. :  
03 22 92.82.12  
Mél. :  
ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex

Horaires d'ouverture :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Je vous confirme qu'en effet les services du ministère de l'éducation nationale, direction générale des ressources humaines ont invité les recteurs à envisager de procéder au recrutement, à compter 1<sup>er</sup> Septembre 2014 des lauréats du CRPE rénové session 2014, dès lors que la session 2014 anticipée n'avait pas permis de pourvoir la totalité des postes offerts.

Le jury du CRPE 2014 session anticipée a en effet décidé, au regard des résultats aux épreuves d'admission, de ne pas pourvoir 45 des 310 postes offerts au concours externe.

En revanche, la totalité des postes ouverts au CRPE session rénovée a donné lieu à recrutement.

Je vous informe qu'après avoir examiné la situation générale des postes de professeurs des écoles de l'académie (sur postes fixes en écoles ou en remplacement) et après avoir recueilli l'avis des inspecteurs d'académie – DASEN, je n'envisage pas de procéder au recrutement de candidats, lauréats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE rénové. L'état d'occupation des postes et la non disponibilité en nombre suffisant de demi-supports permettent d'accueillir d'autres professeurs des écoles stagiaires, suivant par ailleurs leurs cursus (2<sup>ème</sup> année de MASTER ou parcours de formation complémentaire) à l'ESPé on été en l'espèce des éléments pris en compte.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les secrétaires départementaux, l'expression de toute ma considération.

**Bernard BEIGNIER**

**Mesdames et Messieurs  
Les secrétaires et Co-secrétaires départementaux  
SNUIPP- FSU de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme**

**Copie : - Madame et Messieurs les IA-DASEN  
- SGAA- DRRH  
- DEC-DBU**